

MAIRIE
1 Place de l'Eglise
25390 FOURNETS LUISANS

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 25 février 2021
Jeudi vingt-cinq février deux mil dix vingt et un à 20 h 30

Date de convocation : 18 février 2021

Date d'affichage : 1^{er} mars 2021

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Thierry COURTOIS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : MMES Christine MYOTTE-DUQUET, Elise BIBET, Pauline DAUDEY, Pascale HAWRYLISZYN, Sylvie QUERRY, Marie-Josèphe VERMOT, MM. Paul ROGNON, Christophe GUINARD, François CUENOT, Johny JAMEAUX, Rudy LEGRAND, Florian MILLESSE, Frédéric MUSY.

Absente excusée : Mme Brigitte BOLE

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. Rudy LEGRAND

Le compte-rendu du mois précédent, lu par Mme Christine MYOTTE-DUQUET, est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- M. le Maire fait un compte-rendu de la réunion communautaire du 22 février 2021, où les principaux points suivants ont été abordés :
 - o Renouvellement de la convention URACOFOR dont le but est de structurer la filière bois-énergie sur la CCPHD ;
 - o La commune de Valdahon est retenue au programme national « Petites Villes de Demain » ;
 - o Objectif d'amélioration du réseau de déchetteries du territoire (étude en cours notamment pour le renouvellement des bornes à verre) ;
 - o Orientations budgétaires 2021 (travaux d'assainissement, travaux à Consolation, achat de terrain par la CCPHD à côté du bâtiment existant, réalisation voie douce...);
 - o Centre de vaccination : afin d'optimiser sa gestion, une convention cadre entre l'Agence Régionale de Santé et la CCPHD a été signée. Une subvention de 40 000.00 € est accordée par l'ARS.

SYNDICAT DE L'EAU

- Projet de convention inter syndicats : le Syndicat de la Haute Loue, lors de son Assemblée Générale, a acté l'interconnexion avec le Syndicat du Plateau des Combes. Des participations seront demandées aux communes composant ce dernier.

FINANCES COMMUNALES

- Vote des subventions 2021 : Le Conseil Municipal reconduit les subventions aux associations suivantes :

○ Noël des enfants	680 €
○ Club du 3 ^{ème} âge	155 €
○ ADMR	550 €
○ ADAPEI	340 €
○ Ligue contre le cancer	50 €
○ Myopathie	50 €
○ Association Aveugles	50 €
○ Sclérose en plaques	50 €
○ Amicale des donneurs de sang	80 €
○ Anciens Combattants	80 €
○ Souvenir français	40 €
○ Comice agricole	61 €
○ Prévention routière	61 €
○ Accidentés du travail	80 €
○ Maison des parents à l'hôpital	150 €
○ Activités extrascolaires	640 € (Coopérative scolaire : voyage école)
○ Repas des Rois Hôpital de Morteau	50 €
○ Pour Louis Mille « Foie » Merci !	60 €
○ OncoDoubs	60 €
- Une nouvelle formation portant sur les budgets a eu lieu en visio-conférence le 20 février dernier. Cinq membres du conseil municipal y ont participé. La prochaine formation sur le sujet est programmée le 3 mars.
- Une réunion d'approche globale sur les budgets de la commune aura lieu le 10 mars à 20 heures. Elle sera suivie par un Débat d'Orientations Budgétaires.

BOIS ET FORETS

- Etude de la proposition de l'ONF pour les dépenses de fonctionnement et l'état d'assiette 2021.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité les projections suivantes :
 - Travaux de fonctionnement : 64 050.00 € HT ;
 - Coupes 2021 : 2 920 m3 (y compris les coupes sanitaires et les chablis) pour un montant de recette prévisionnel de 170 000.00 €.
- Une visite de terrain aura lieu le 13 mars pour prévoir les travaux sylvicoles inscrits à l'investissement.

VOIRIE

- L'entreprise DREZET a transmis sa facture de déneigement pour les mois de décembre et janvier, d'un montant de 5 139.20 € TTC (Le Luisans et écarts) ; c'est l'employé communal qui se charge de la majeure partie de cette tâche hivernale.
- Suite à la validation du devis de l'entreprise RAMBAUD Forêts (720 € TTC), les travaux d'élagage ont été effectués à la Chaige et sur la route de St Claude.
- La balayeuse adaptable au tracteur communal commandée à l'entreprise Terre Comtoise, au tarif de 5 760.00 € TTC, est arrivée.

AGRICULTURE / ASSAINISSEMENT

- Suite aux inondations ayant eu lieu à Grandfontaine en début de mois, un devis a été demandé à l'entreprise CHOPARD-LALLIER pour la gestion des eaux pluviales en vue des prévisions budgétaires de l'année.

BATIMENTS COMMUNAUX

- Deux compteurs de calories sont à changer dans les bâtiments communaux. Le devis reçu de l'entreprise MYOTTE et Cie, d'un montant de 1 356.66 € TTC, est validé par le conseil municipal.
- Divers travaux de rénovation sont à prévoir dans le logement communal situé 4 place de l'église ; le devis reçu de l'entreprise GIRARD, d'un montant de 1 023.36 € TTC, est validé par le conseil municipal. Ce devis comprend la fourniture d'une paroi, porte de douche, mitigeur et barre de douche. La main d'œuvre sera réalisée par l'employé communal.

PERSONNEL COMMUNAL

- A l'unanimité, le conseil municipal décide de mettre en œuvre le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour les fonctionnaires titulaires.

URBANISME / ENVIRONNEMENT

- Une réunion a eu lieu le 12 février avec M. PETERS, instructeur urbanisme à la CCPHD, pour faire un point sur l'avancement du zonage du PLU intercommunal sur Fournets-Luisans.
- Lotissement les Prises 3 : afin de pouvoir procéder à la vente du lot n°4 réservé à la construction d'une maison mitoyenne, un devis a été demandé à l'entreprise CHOPARD-LALLIER pour les branchements aux réseaux. L'offre, d'un montant de 3 979.00 € HT, est validée par le conseil municipal.
- Courrier de M. et Mme Sébastien WIDMER (Les Fins) demandant l'acquisition d'un terrain à bâtir.
- Fleurissement de la commune : des devis ont été reçus en mairie, la commission communale sélectionnera l'entreprise qui fournira les plants pour cette année.
- Etude de différents dossiers d'urbanisme :
 - o D.P. MAITRE Gabriel pour la modification de la couleur de tuiles, rue Rocapin ;

- P.C. DELACROIX Christophe et Nadine pour la réhabilitation d'un logement rue St Claude.
- Suite à l'approbation le mois dernier par le conseil municipal de l'aménagement d'une aire de jeux aux Fournets, le plan de financement HT prévisionnel est modifié comme suit :

<u>Recettes :</u>	CAF	2 500.00
	DETR	25 075.00
	Département	22 567.00
	Région	16 716.00
<u>Autofinancement :</u>		16 726.00

TOTAL **83 584.00 € HT**

Le projet comportera le terrassement, la clôture, la fourniture de divers jeux, et l'aménagement paysager.

COMMUNICATION

- Le site internet de la commune prend forme, avec une perspective de finalisation et de mise en ligne le mois prochain.

COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

- La réunion annuelle se tiendra le lundi 15 mars à 10 heures (avis donné pour la mise à jour des valeurs locatives foncières).

DIVERS

- Projet de Parc Naturel Régional du Doubs Horloger : la commune nomme ses délégués (chaque délégué titulaire disposera d'une voix délibérative) :

- Titulaire : Mme Marie-Josèphe VERMOT

- Suppléant : M. Florian MILLESSE

A noter que dès le PNR créé, la contribution des communes sera de 2 € par habitant et par an.

- Courrier du Cirque Européen sollicitant l'autorisation de s'installer sur la commune les 2 et 3 novembre 2021.
- Courrier de remerciements de Mmes MARTIN et GIANELLA pour l'approbation du projet de création d'une Maison d'Assistantes Maternelles sur la commune.
- La prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le jeudi 25 mars.

Vu, le Maire,
Thierry COURTOIS